



C31/ID899/HC5P

M. MINFRAY RAPHAEL
RUE DES LABOURONS
69840 JULIENAS

Références à rappeler
numéro identifiant 3012965M

ANNECY, le 14 juin 2021

HC5P

RELEVE DE SITUATION DU 18/05/2021 AU 28/05/2021
Situation au 18/05/2021

PERIODE DU 01/06/2020 AU 30/06/2020 (30 jours)							Régularisation					
Juin 2020	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	4						5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	26	1264,64	35,62			1229,02	25	1216,00	34,25			1181,75
Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)												- 47,27

PERIODE DU 01/08/2020 AU 31/08/2020 (31 jours)							Régularisation					
Août 2020	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	4						5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	27	1315,17	37,26			1277,91	26	1266,46	35,88			1230,58
Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)												- 47,33

PERIODE DU 01/09/2020 AU 30/09/2020 (30 jours)							Paiement provisoire régularisé					
Septembre 2020	Pmt provisoire à déduire						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	6						6					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi							24	1169,04	33,12			1135,92
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	24	1169,04	33,12			1135,92						
Allocations Assurance Chômage régularisées (6)												0,00

POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES

POLE EMPLOI SERVICES SERVICE A8 A10 AEDP CHAVANOD BP 109 74604 ANNECY CEDEX

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES

Références à rappeler

numéro identifiant 3012965M

PERIODE DU 01/11/2020 AU 30/11/2020 (30 jours)							Régularisation					
Novembre 2020	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	4						5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	26	1266,46	35,88			1230,58	25	1217,75	34,50			1183,25
Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)											-	47,33

PERIODE DU 01/12/2020 AU 31/12/2020 (31 jours)							Régularisation					
Décembre 2020	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	4						5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	27	1315,17	37,26			1277,91	26	1266,46	35,88			1230,58
Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)											-	47,33

PERIODE DU 01/02/2021 AU 28/02/2021 (28 jours)							Paiement provisoire régularisé					
Février 2021	Pmt provisoire à déduire						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	4						5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi							23	1120,33	31,74			1088,59
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	24	1169,04	33,12			1135,92						
Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)											-	47,33

PERIODE DU 01/03/2021 AU 31/03/2021 (31 jours)							Paiement provisoire régularisé					
Mars 2021	Pmt provisoire à déduire						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	4						5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi							26	1266,46	35,88			1230,58
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	27	1315,17	37,26			1277,91						
Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)											-	47,33

PERIODE DU 01/04/2021 AU 30/04/2021 (30 jours)							Régularisation					
Avril 2021	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	4						5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	26	1266,46	35,88			1230,58	25	1217,75	34,50			1183,25
Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)											-	47,33

POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES

Références à rappeler

numéro identifiant 3012965M

DECOMpte GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331,25

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 0,00 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 0,00 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur www.pole-emploi.fr, dans la rubrique « Mes attestations ».

SOMMES TROP PERCUES

Référence	Montant	Libellé
20210518I21	236,59	Somme en attente de décision administrative
20210518I22	94,66	Paiement provisoire à régulariser

Situation au 28/05/2021

PERIODE DU 01/05/2021 AU 31/05/2021 (31 jours)												
Mai 2021	Allocations déjà versées						Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail							4					
Allocation d'Aide au Retour à l'emploi							27	1315,17	37,26			1277,91
Allocations dues (1)												1277,91

PRELEVEMENT EFFECTUES SUR LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS

Libellé	Référence	Bénéficiaire	Montant
Régularisation de paiement provisoire à déduire	20210518I22		94,66

POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES

Références à rappeler

numéro identifiant 3012965M

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues
1277,91	0,00	0,00	94,66	1183,25	0,00

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 0,00 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 0,00 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur www.pole-emploi.fr, dans la rubrique « Mes attestations ».

REGLEMENT DU 01/06/2021

Règlement de 1183,25 euros par virement bancaire au nom de M. MINFRAY RAPHAEL
Domiciliation : FR7617806006966968363000046 AGRIFRPP878

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 31/05/2021

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 03/08/2019 : 528 allocations.

Allocation brute d'un montant journalier de 48,71 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 147,68 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 0,93 % du Salaire Journalier de Référence.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur www.pole-emploi.fr.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

L'application du prélèvement à la source sur votre paiement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu, une régularisation pourra le cas échéant intervenir lors de la liquidation définitive de votre impôt.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- En vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr
- En appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).